

**L'ensemble (ou presque) des articles de presse
du mois de janvier 2012
sont rassemblés ici
(dans l'ordre chronologique de haut en bas)**

Ouest-France / Basse-Normandie / Caen / Archives du mardi 10-01-2012

Collectif SOS Calix se mobilise mercredi 11 janvier - Caen

mardi 10 janvier 2012

Le collectif SOS Calix contre l'implantation d'un terminal conteneur sur le quai de Calix, appelle les riverains du quai de Calix à montrer leur opposition au projet par un rassemblement devant la préfecture le mercredi 11 janvier à 18 h. Le collectif veut « **interpeller décideurs et préfecture sur les nuisances importantes, la viabilité économique douteuse et la dangerosité de ce projet imposé à la population sans la moindre consultation** ».

Terminal conteneur : « Copie à revoir » selon Serge Lézement

À propos du projet de terminal conteneur quai de Galix, Serge Lézement, conseiller municipal Mouvement républicain et citoyen (MRC), parle d'une « copie à revoir et d'un dossier incomplet. »

Et l'élu du Mouvement républicain et citoyen (MRC) de déclarer : « Construire un carrefour c'est bien ! Encore faut-il savoir qui va

l'emprunter et pour aller où ? Nous avons un canal et un port qui doivent être développés pour valoriser le territoire. Seul un débat sur des bases plus transparentes et plus étayées peut permettre une approche républicaine de l'intérêt général cohérente avec une politique d'aménagement du territoire national dont l'État doit être le garant.

Il appartient donc au préfet, représentant de l'État, de susciter les réponses des organismes concernés par ces interrogations en vue de permettre à nos concitoyens de prendre conscience des enjeux majeurs qui sont masqués par un débat essentiellement technique. »

Ouest-France
Mercredi 11 janvier 2012

Hérouville-Saint-Clair

Bonhomme Libre

Conteneurs : pour les riverains, la lutte contre la montre commence

Salle polyvalente de Montmoureny, vendredi dernier, 120 personnes ont assisté à la première réunion publique animée par Philippe Lory, porte-parole du collectif de riverains opposés aux nuisances induites par le projet de conteneurs de Calix. Un diaporama présentant des documents officiels vulgarisés pour l'assemblée a été présenté, abordant aussi bien la question délicate des nuisances que celle des avantages de cette opération.

L'enjeu : le port de Caen-Ouistreham fait l'objet d'un nouveau plan de prévention des risques technologiques (PPRT), qui doit être mis en place au deuxième semestre 2012. Selon le collectif, dans ce contexte, les ports normands associés (PNA) **"ont tout intérêt à faire adopter leur projet avant cette date"**.

L'élaboration du PPRT est obligatoire pour les sites industriels à hauts risques. Il consiste à pré-



venir les effets toxiques, thermiques et anticiper les menaces qu'un dysfonctionnement pourrait faire peser sur la population, vivant à proximité de ce site.

"Cette réglementation fait suite au tragique accident d'AZF" a rappelé Philippe Lory. Selon le collectif, un document relatif aux études de marché,

concernant le transport n'a pas été joint au rapport **"et devrait l'être pour que les personnes soient amplement informées"**.

Actuellement, cette étude est accessible dans les 4 mairies concernées par ce projet : Hérouville, Mondeville, Colombelles et Caen. Un registre est

mis à disposition de tous ceux qui souhaitent inscrire des commentaires. L'association de riverains espère que cette action permette à tous les opposants au projet d'exprimer toute leur désapprobation. **"Une fois que le PPRT sera adopté par les autorités, PNA ne pourra plus s'implanter"**.

Terminal conteneurs : la mobilisation continue

Hier soir, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant la préfecture. Bruits de bateaux, de grues et de camions à l'appui, le collectif SOS Calix a poursuivi sa mobilisation contre la plate-forme de conteneurs en projet le long du canal.

Pages Caen



Caen et agglomération

Ouest-France
Jeudi 12 janvier 2012

Conteneurs : « Depuis la SMN, les temps ont changé »

Le collectif SOS Calix ne désarme pas face au projet de terminal. Un à un, il démonte les arguments favorables à la plate-forme.

Des bruits de bateaux devant la préfecture



Le long du canal, les banderoles opposées au projet du terminal conteneurs ont fleuri sur les portails, sur les maisons des riverains parmi lesquels, de gauche à droite, les Hérouvillais Olivier Mouloud, Sylvia Costy, Gérard Mauduit et Anne et Philippe Catros.

Témoignages

On ne sait pas encore ce qu'il adviendra du projet, mais le terminal conte-neurs a un avantage: il permet aux ri-verains du canal de discuter... » Une vraie fête des voisins », lance en riant Philippe Catros, un Hérouvillais dont les fenêtres donnent sur l'eau du canal, la verdure, face à la friche industrielle que Ports normands associés (PNA) souhaite investir pour installer une plate-forme de 30 000 conteneurs annuels.

Quelques bateaux par an

Ils habitent là depuis 2 ans, 17 ans ou 22 ans. « Avec le bruit du périp'h', le dépôt pétrolier, on a tous acheté en connaissance de cause », explique Sylvia Costy qui tenait absolument à habiter le quartier. Le bruit des bateaux ? « Il y en a quelques-uns par an. Des mélassiers, des bâtiments militaires et quelques navires de croisière, poursuit Philippe Catros. Les moteurs tournent en permanence. La nuit, ça fait vraiment beaucoup de bruit. » Dernière expérience en date, le week-end dernier. « Alors plusieurs fois par semaine,

non ! », tranche Olivier Mouloud.

« Pourquoi si vite ? »

Fin décembre, le collectif pense avoir levé un lièvre. La mise en place imminente du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) aurait accéléré le dossier. Une fois ce PPRT établi, il serait difficile, voire impossible d'installer de nouvelles activités aux abords du dépôt pétrolier. « Il n'y a pas urgence, reprend Philippe Catros qui a consulté la presse maritime. Il est faux de dire que Le Havre est surchargé. Son tonnage serait même un peu en baisse. Avant de décider, il faut se poser toutes les questions. »

« Si loin de la mer ? »

Le projet de terminal étonne par son implantation à l'intérieur des terres. « C'est le contraire de ce qui se fait partout ailleurs où on réurbanise en amont et où on industrialise en aval. » Oulstreham et son maire André Ledran apprécieront... En disant cela, Olivier Mouloud nie vouloir repousser le projet vers Blainville : « N'ayons pas la même attitude que Caen avec Hérouville. » Et Philippe Catros enchaîne : « Au-delà du fait

que ça se passe devant chez nous, ce projet a-t-il un sens ? Si c'est pour embêter Rodolphe Thomas, cela pourrait bien avoir l'effet inverse et renforcer une identité hérouvillaise déjà forte ces dernières années. »

L'argument écologique

Si tous les arguments « sont recevables », les riverains disent « manquer de preuves ». Les économies d'énergie générées par le transport maritime, ils n'y croient pas : « On ne compte pas les camions qui repartiront du terminal ni le carburant des bateaux. » Pour eux, les économies se trouvent ailleurs : « Si on réurbanisait près du centre pour ramener des habitants, cela ferait autant de voitures en moins matin et soir sur le périp'h'. » Parmi ces riverains, beaucoup sont venus pour le cadre, la vue, les promenades. Pour Sylvia Costy, « tous les aménagements déjà réalisés seraient réduits à néant ».

Le mythe SMN

Ce qui étonne SOS Calix dans l'affaire, « c'est qu'on veuille réindustrialiser à tout prix cette partie de

l'agglomération en se disant que Mondeville, Hérouville et Colombelles, c'est la banlieue, qu'ils sont habitués aux usines... » Pour Philippe Catros, « on est encore dans le mythe de la SMN – usine métallurgique qui a fermé en 1993, NDLR. Non, les temps ont changé. Les habitants aussi. Et maintenant, il y a des réglementations à respecter. »

« Un manque d'information »

Quand Gérard Mauduit raconte l'anecdote, il en rit encore. Mais jaune... « Lorsque deux techniciens sont venus me demander l'autorisation pour faire des mesures de bruit dans mon jardin, ils ne sont pas rentrés dans les détails quand je leur ai demandé pourquoi. » Pour les riverains, « il y a un manque réel d'informations et de transparence. » Philippe Catros, selon qui « nombre de politiques locaux n'ont pas mis le nez dans le dossier », estime quant à lui que « SOS Calix fait ce que Ports normands associés aurait dû faire ».

Sébastien BRÉTEAU.

Des bruits de bateaux devant la préfecture



S'inspirant du tableau « Le Cri » d'Edvard Munch, une opposante mime les riverains du canal soumis aux bruits du futur terminal conteneurs.

Des bateaux, des grues, des camions... Sortant de deux haut-parleurs, une ambiance de port de commerce envahit la place de la République. Hier soir, 18 h. Une cinquantaine de personnes diffusent les bruits avec lesquels elles craignent de devoir vivre à l'avenir.

Au micro, Céline Chatelier, une riveraine, s'adresse directement au préfet Didier Lallement : « En 2009, une zone d'évitage a été créée à Blainville pour permettre aux bateaux de faire demi-tour en préservant la tranquillité et en évitant d'ouvrir trop souvent le pont de Colombelles, explique l'opposante au micro. Aujourd'hui, le projet de terminal est en

complète contradiction avec ça. »

Une délégation a été reçue en préfecture. Parmi ces membres, Christel Lory, membre du collectif SOS Calix. Parmi les demandes qui ont été formulées, « nous avons parlé d'études sonores complémentaires au niveau marin et aérien. Et surtout, nous souhaitons que Ports normands associés communique le résultat des études économiques réalisées par un cabinet spécialisé sur ce projet ». Après la remise du rapport du commissaire enquêteur, le préfet devrait donner un avis vers la mi-mars.

S. B.

Laurence Dumont (PS) ne prend pas position

Députée de la circonscription Caen-Est sur le territoire de laquelle le terminal conteneurs est en projet, Laurence Dumont (PS) est restée très discrète depuis le lancement du débat à la mi-novembre.

Contactée hier, l'élue ne souhaite « pas communiquer ni trancher maintenant dans le débat ». En attendant de rencontrer prochainement PNA (Ports normands associés) et le collectif SOS Calx, Laurence Dumont dit creuser la question : « On voit qu'il y a une assez forte mobilisation, des arguments dignes d'intérêt des deux côtés, mais peut-être aussi une accélération du

calendrier préjudiciable aux bonnes décisions. »

Contrairement à d'autres élus de gauche, Laurence Dumont ne manifeste donc pas un enthousiasme débordant. Si la polémique se poursuit, comme c'est possible, jusqu'à l'été, le terminal conteneurs pourrait s'inviter aux élections législatives où Laurence Dumont pourrait retrouver le maire d'Hérouville Rodolphe Thomas (Modem), un élu farouchement opposé au projet. « C'est possible qu'on en parle, concède Laurence Dumont, mais la première question, c'est de savoir si ce projet se fait ici et dans un délai aussi court. »



jan 12
Projet de Terminal conteneurs, pour Rodolphe THOMAS, Laurence DUMONT doit arrêter de « jouer l’Autruche » et prendre position.

Tag: [Politique locale](#) — Gérard - votre Editeur @ 23:39

Dans un article paru dans les colonnes de Ouest-France jeudi 12 janvier 2012, Laurence DUMONT ne souhaite pas prendre position dans le débat sur le projet de plateforme conteneurs située sur la presqu'île d'Hérouville et de Mondeville.

Elle dit « creuser la question » sur ce dossier... je comprends qu'elle soit tiraillée entre les arguments très concrets des riverains qui se battent à mes côtés depuis des semaines contre ce projet, et la volonté des ses amis politiques Laurent BEAUVAIS et Philippe DURON qui souhaitent imposer cette plateforme à Hérouville.

Compte tenu du calendrier très serré, je l'invite à prendre position très rapidement et à nous rejoindre dans le collectif SOS CALIX.

Afin de l'aider à comprendre les enjeux économiques, écologiques et les contraintes en matière de nuisance pour les riverains, je lui ai fait parvenir l'ensemble des arguments exposés par la ville d'Hérouville Saint-Clair et ceux développés par l'association du GRAPE (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement).

Du haut de son perchoir, il est impensable que la nouvelle Vice Présidente de l'Assemblée Nationale se contente de jouer l'Autruche sur un tel dossier qui concerne la préservation du cadre de vie des habitants.

J'espère donc sincèrement obtenir son soutien face à la Région et la ville de CAEN dans ce dossier qui en font un symbole politique.

Rodolphe THOMAS

Maire d'Hérouville Saint-Clair

Conseiller général du Calvados

Partager sur Facebook



Informer !
Lutter !
Diffuser !



- [ANNUAIRE](#)
- [CHANTS](#)
- [COMMUNIQUÉS DE PRESSE](#)
- [CONTACT](#)
- [DOCUMENTS](#)
- [FORUM](#)
- [PHOTOS](#)
- [TEXTES](#)
- [VIDÉOS](#)

Rassemblement contre le projet de terminal de conteneurs le 11 janvier 2012

Une trentaine de riverains se sont rassemblés devant la préfecture de Caen pour faire part de leur inquiétude sur le projet d'implantation d'un terminal de conteneurs sur la presqu'île. Une délégation du collectif a été reçue par le directeur de cabinet du préfet. Pendant ce temps, une sono crachait les nuisances sonores qu'entraîneraient l'implantation de ce terminal.



Mots clés : caen, presqu'île, conteneurs, pna, projet

[Voir en diaporama](#)



4 photos

Vendredi 13 janvier 2012



Donnez votre avis

Projet de plate-forme de conteneurs de Calix : Laurent Beauvais monte au créneau



Laurent Beauvais, président de la région Basse-Normandie et président des Ports normands associés (PNA), et Jean-Michel Sévin, directeur général des PNA.

Face aux actions soutenues du collectif SOS Calix contre l'implantation d'un terminal de conteneurs dans la région caennaise, Laurent Beauvais, président conseil régional (PS), à la tête des Ports normands associés (PNA), est monté ce matin au créneau pour défendre ce **« projet économique d'intérêt général. Un port de commerce sans conteneurisation est mort. Derrière l'argumentation des riverains, c'est la vocation même du port de commerce de Caen qu'ils mettent en cause. »**

L'élu regrette en outre qu'il n'y ait pas d'autres voix que la sienne pour défendre publiquement ce projet de plate-forme. Le lieu d'implantation ciblé se situe le long du canal de Caen à la mer, sur un terrain touchant à la fois Hérouville-Saint-Clair et Mondeville, aux portes de Caen.

A ses côtés, Jean-Michel Sévin, directeur général, est intervenu pour répondre aux principales questions soulevées par le collectif : choix du site ; nuisances sonores ; impact sur le trafic routier ; nombre de conteneurs concernés.

Plate-forme conteneurs : Laurent Beauvais réplique - Caen

samedi 14 janvier 2012

Face aux actions soutenues du collectif SOS Calix contre l'implantation d'un terminal de conteneurs, président et directeur général des Ports normands associés répondent aux principales questions des riverains.

Montée au créneau

« **On a déjà laissé passer beaucoup de trains. Si, en plus, on laisse passer des bateaux.** » Laurent Beauvais, président du conseil régional de Basse-Normandie, à la tête de Ports normands associés (1), semblait un peu excédé hier lors d'une conférence de presse initiée pour répondre aux diverses actions de SOS Calix, collectif de riverains hérouvillais. Et, a-t-il indiqué, « **prendre un peu de hauteur** ». Face aux critiques, il défend plus que jamais « **ce projet économique central, d'intérêt général, de PNA, enclenché en 2010** », assurant qu'un port de commerce « **sans conteneurisation est un port de commerce mort. On nous a tellement reproché de vivre isolé, de ne pas avoir de stratégie** ».

Appels aux voix « pour »

L'élu déplore qu'il n'y ait pas d'autres voix que la sienne pour défendre publiquement ce projet de plate-forme, d'un coût d'investissement de 4 millions d'euros. Il pense au président du conseil général du Calvados et à la Chambre de commerce et d'industrie. « **Dans ce débat, je n'entends que la voix de ceux qui sont contre. Je suis pour et je ne veux pas me cacher. Que les collectivités se manifestent, prennent la parole. Ce projet peut créer une dynamique sur un territoire, une passerelle avec Le Havre. On fait un pari.** »

Le choix du site de Calix

Aux côtés de Laurent Beauvais, le directeur général de PNA, Jean-Michel Sévin, est intervenu pour répondre aux principales questions soulevées par le collectif. Le lieu d'implantation ciblé se situe le long du canal de Caen à la mer, sur un terrain situé à la fois à Hérouville-Saint-Clair et Mondeville. Le quai de Calix est, selon Jean-Michel Sévin, « **disponible et adapté** » aux contraintes du terminal. Les terrains sont situés en zone UEP (à vocation urbaine économique portuaire) des plans locaux d'urbanisme, « **et le syndicat mixte de Caen métropole, dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale, a confirmé cette vocation** ». Chaque site, dont Blainville-sur-Orne et Ranville, a fait l'objet d'une analyse « **détaillée. Investir ailleurs nous aurait coûté trois fois plus cher** ».

Nuisances sonores et trafic

« **47 décibels : assez calme.** » Ce serait le niveau de bruit évalué à la suite d'une étude et selon les critères de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « **L'activité peut être tout à fait compatible à une zone urbaine. Au mieux, il y aura deux rotations dans la journée, si ce n'est qu'une seule.** » Avec trois rotations par semaine « **maximum** », assure le directeur général de PNA. À l'heure actuelle, le quai existe, avec un seul poste d'accostage : « **Il est vide et ne sert à rien.** » Une opération de déchargement dure « **une journée, une journée et demie. Donc on ne pourra pas aller au-delà de trois rotations** », assure le directeur général de PNA. Laurent Beauvais précise que « **si ça devait exploser, on regardera une évolution ailleurs** ».

Nombre de conteneurs potentiels « **Seuil de rentabilité de la plate-forme : entre 15 000 et 20 000 conteneurs par an.** » Selon une étude de marché qui n'est pas terminée, « **un besoin de 38 000**

conteneurs par an a d'ores et déjà été identifié. Même si on ne prendra pas la totalité de ce marché, ça court-circuitera un peu de trafic routier ».

(1) Ports normands associés est un syndicat mixte propriétaire des ports de Caen-Ouistreham et Cherbourg, réunissant la Région, les Départements du Calvados et de la Manche,.

Nathalie HAMON.

Conteneurs : R. Thomas veut que L. Dumont prenne position



Législatives
2012

Rodolphe Thomas, maire MoDem d'Hérouville et candidat aux législatives dans la 2^e circonscription (Caen-Est), tient à réagir aux déclarations de Laurence Dumont, députée PS de cette circonscription, sur le projet de terminal conteneurs (lire *Ouest-*

France de jeudi). Laurence Dumont a indiqué qu'elle creusait la question et qu'il y avait « **des arguments dignes d'intérêt des deux côtés** ». Le maire d'Hérouville l'invite, « **compte tenu du calendrier très serré, à prendre position très rapidement et à nous rejoindre dans le collectif**

SOS Calix. [...] Du haut de son perchoir, il est impensable que la nouvelle vice-présidente de l'Assemblée nationale se contente de jouer l'autruche sur un tel dossier qui concerne la préservation du cadre de vie des habitants. »

Vidéo. Terminal conteneurs, à Caen : ils empêchent le préfet de dormir

» Actus

Mardi 17 janvier 2012 à 15:26 par Briac Trébert | [4 commentaires](#) !

Le collectif SOS Calix multiplie les actions contre l'implantation d'un terminal de conteneurs, sous le viaduc de Calix. Dernière en date, devant la préfecture de Caen.

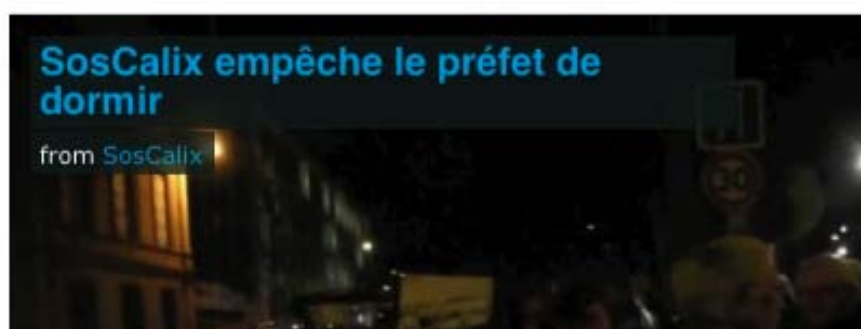


Le projet de navettes à conteneurs entre le port du Havre et Caen-Ouistreham fait du bruit ! La commune d'Hérouville-Saint-Clair, dont les terrains sont concernés (avec Mondeville) par l'implantation de cette plate-forme, sous le viaduc de Calix, a émis un avis défavorable en conseil municipal.

Le collectif *SOS Calix*, regroupant des riverains du canal de Caen à la mer, critique très violemment l'idée de Port Normands associés (PNA), s'inquiétant de nuisances sonores et lumineuses. De son côté, Laurent Beauvais, président du Conseil régional de Basse-Normandie, à la tête de PNA, défend « ce projet économique central, d'intérêt général ».

Après la remise du rapport du commissaire enquêteur, le préfet devrait donner un avis vers la mi-mars pour ce projet de quatre millions d'euros.

En vidéo : la manifestation sonore organisée mercredi dernier devant la préfecture de Caen par le collectif.



Conteneurs : SOS Calix veut un débat public

Le collectif SOS Calix, qui regroupe des riverains du projet de plate-forme de conteneurs, quai de Calix, à Hérouville-Saint-Clair, estime ne pas avoir obtenu les réponses attendues sur le projet de la part de son promoteur, Ports normands associés (PNA). « **Les élus, éclairés sur les manquements, les nuisances, la dangerosité du site et les doutes sur la viabilité économique du projet deviennent extrêmement prudents**, analyse le collectif dans un communiqué. **Il faut**

dire que côté électeurs, le projet fait davantage de mécontents que de convaincus ! »

Pour qu'un « **réel débat ait lieu** », le collectif de riverains invite officiellement Laurent Beauvais, président PS du conseil régional de Basse-Normandie, et Jean-Michel Sévin, directeur de PNA, à débattre publiquement avec les habitants à la salle du Mille-club à Hérouville, « **à la date qui leur conviendra** ».

Conteneurs : L. Dumont « poursuit ses rencontres »

La députée PS de la 2^e circonscription du Calvados, Laurence Dumont, tient à tordre le cou aux polémiques concernant sa position sur l'épineux dossier de la plate-forme de conteneurs, quai de Calix à Hérouville-Saint-Clair. Elle fait savoir qu'elle « **poursuit ses rencontres** ». Après avoir échangé avec le maire PS de Mondeville, Hélène Mialon-Burgat, elle aura, cette semaine, un rendez-vous avec le directeur général de Ports normands associés (PNA), Jean-Michel Sévin, puis avec le collectif SOS Calix.

« **Le développement de l'activité du port de l'agglomération caennaise et l'impact du projet pour les riverains sont des questions trop importantes ; elles doivent primer sur toute polémique**, estime-t-elle. Laurence Dumont indique ironiquement qu'elle partage donc les propos de Rodolphe Thomas qui, lors de sa cérémonie de vœux, fustigeait ces politiques qui ne savent pas prendre suffisamment de hauteur et s'échangent des noms d'oiseaux... »

Conteneurs : un Caennais réagit

Cette réaction fait suite à la conférence de presse du président de Région, Laurent Beauvais, sur ce sujet.

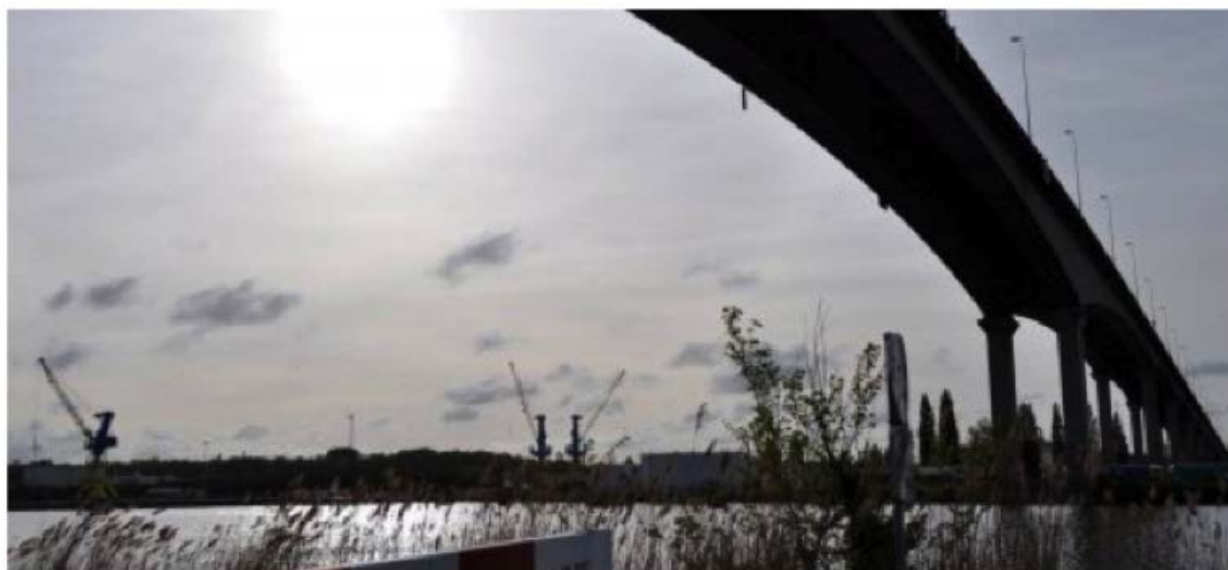
Un Caennais réagit à l'article faisant suite à la conférence de presse du président de Région, Laurent Beauvais, sur le projet de plate-forme conteneurs de Ports normands associés (« *Ouest-France* » de samedi). Sa position personnelle sur ce sujet vise, écrit-il dans un courrier, à « un juste équilibre de la position des Caennais sur cette question ».

« Je comprends mal les habitants qui entendent protester contre la venue de petits porte-conteneurs à Caen, souligne-t-il. Ces personnes semblent oublier que lorsque l'on choisit de venir vivre à proximité de structures portuaires non

déclassées et donc toujours susceptibles d'accueillir une activité, il faut en accepter les possibles inconvénients. Ces personnes ne voudraient jouir que des avantages au bord de l'eau et d'un quartier devenu assez calme.

« C'est le même raisonnement qui prévaut lorsque l'on vient habiter près d'une ferme et que l'on exige du fermier pas de nuisances sonores, ni olfactives, ou lorsqu'un nouvel habitant sur la place de l'église du village demande l'arrêt des cloches marquant les heures au clocher. »

Quai de Calix : il n'y aura pas de plate-forme à containers



Didier Lallement, Préfet de la région Basse-Normandie, Préfet du Calvados, a annoncé aujourd'hui qu'il n'autoriserait pas la réalisation d'une plate-forme à containers à proximité du viaduc de Calix, à Caen.

 1 commentaire(s) à consulter - [Laisser votre commentaire](#)

Le Préfet a en effet "pris acte de l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur sur la demande d'autorisation pour l'aménagement d'une **plate-forme pour containers** au **quai de Calix** sur les communes de Mondeville et d'Hérouville-Saint-Clair, à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre 2012".

Dans ces conditions et au terme des dernières étapes de la procédure, le Préfet indique qu'il ne donnera pas de suite à la demande du syndicat mixte régional des ports de Caen, Ouistreham et Cherbourg (Ports Normands Associés) et qu'il n'autorisera pas la réalisation de cette **plate-forme**.

(Publié le 24/01/2012 à 09h22 par F.B)



Salon de l'immobilier du Calvados
20^e édition

Parc des Expositions de Caen Hall 1

Entrée gratuite

27, 28 et 29 Janvier 2012

Vendredi de 14h00 à 19h30
Samedi et dimanche de 10h00 à 19h30

les professionnels de l'immobilier au service des particuliers

QUAI DE CALIX : LES ÉLUS ÉCOLOGISTES RAPPELLENT L'AMPLEUR DES DÉFIS CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ET INVITENT CHACUN À LA RESPONSABILITÉ GLOBALE

Publié le 25 janvier 2012 dans **Communiqués de presse** Mots-clefs : calix, pna, port



Le commissaire enquêteur a rendu hier un avis négatif sur le projet de plate-forme conteneurs porté par Ports Normands Associés (PNA) sur le quai de Calix. Le Préfet de Région a suivi cet avis et n'accordera pas l'autorisation nécessaire à la construction.

Cette plate-forme avait pour objectif de favoriser l'acheminement par voie maritime de conteneurs en provenance du port du Havre et à destination, ou en provenance, de l'agglomération caennaise. Avec trois navettes hebdomadaires, ce projet devait permettre un report modal (de la route vers le transport maritime) de l'ordre de 500 camions par semaine entre Le Havre et l'Agglomération Caennaise, soit 3,5 millions de kilomètres économisés,

l'équivalent de 2000 tonnes de CO2 et 700 tonnes d'équivalent pétrole.

Pour Mickael Marie, président du groupe Europe Écologie Les Verts au Conseil régional de Basse-Normandie : « *C'est une décision très étonnante. On autorise la construction d'autoroutes, de centrales nucléaires, de terminaux charbonniers, de lignes très haute tension (THT). Bref, tout ce qui détruit notre environnement, sans même créer un seul emploi, reçoit le soutien de l'Etat, même contre la mobilisation des citoyens. Et là, on a un projet favorable pour l'environnement (moins de camions sur les routes) et pour l'emploi, mais l'Etat dit « on ne le fera pas ». Ce « deux poids deux mesures » est assez décourageant.* »

Pour Mickaël Marie, par ailleurs membre du Comité syndical de Ports normands associés, « *ce projet était un bon projet, concret et réaliste. Enfin, on passait des promesses aux actes. Il y avait des améliorations à apporter ? Sans doute. Mais rien qui ne justifiait de l'abandonner purement et simplement. Face aux enjeux colossaux du climat et de l'énergie, une telle irresponsabilité est franchement inacceptable.* »

Rudy L'Orphelin, Maire-adjoint de Caen et président du groupe EELV au Conseil Municipal de Caen, ne cache pas lui aussi son amertume : « *Je m'inquiète d'abord pour l'avenir du port de Caen-Ouistreham. Il faut que notre agglomération apprenne à accepter des activités industrielles, surtout lorsqu'elles sont bénéfiques pour l'environnement. Ce n'est pas raisonnable d'imaginer un modèle économique construit uniquement sur les activités portuaires de plaisance. Tout le monde est d'accord pour dire « Il faut relocaliser les échanges économiques ». Mais si on refuse toute activité, comment y parvenir ? Ceux qui se sont opposés au projet pensent-ils que l'activité du port pourra se résumer à l'implantation de marinas, dans des zones qui ne sont de toute façon pas urbanisables ?* »

L'élu écologiste poursuit : « *Je m'oppose tout à fait à la logique défendue dans l'avis du commissaire enquêteur, qui confond la protection de l'environnement avec la seule préservation du cadre de vie immédiat. La défense de l'environnement, ce n'est pas le refus des activités humaines ! La défense de l'environnement c'est aussi faire que les hommes sachent répondre aux défis qui menacent la planète : le changement climatique, la raréfaction pétrolière, les pollutions générés par le trafic routier... Ce projet y répondait, il diminuait de 15% le trafic camion entre Le Havre et Caen et économisait 2.000 tonnes de CO2. Renoncer à un projet de ce genre est totalement anti-écologique.* »



• Le projet.

(Lire [nos articles](#) : les conclusions accablantes du commissaire enquêteur, les réactions des élus... [Et la position des écologistes...](#)) Le syndicat mixte régional des ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, Ports normands associés (PNA), propriétaire des ports de Caen et de Cherbourg (et présidé par le président PS du Conseil régional de Basse-Normandie, Laurent Beauvais) projetait d'aménager une plate-forme pour conteneurs sous le viaduc de Calix, sur le territoire des communes de Mondeville et Hérouville Saint-Clair.

Elle devait s'étendre sur 10 hectares. Des navires transportant chacun 200 conteneurs devaient venir du Havre. Ces conteneurs auraient ensuite été chargés dans des camions à destination de l'agglomération caennaise et du grand Ouest. Le rythme prévu était de trois navettes fluvio-maritimes par semaine, pour une capacité de l'ordre de 30 000 conteneurs par an.

Une enquête publique s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre. Le commissaire enquêteur vient d'émettre un avis défavorable au projet, estimant que « s'il apparaît pertinent au plan du développement économique », il lui « semble difficilement acceptable à l'égard de l'environnement urbain et humain, sur le court, moyen et long terme ».

Le préfet a affirmé qu'il « ne donnera pas suite » au projet...

• Il devrait être présenté une nouvelle fois

« Il nous faut reprendre d'urgence ce dossier, sur d'autres bases bien sûr, en tirant les leçons des péripéties des deux derniers mois », affirme aujourd'hui Xavier Le Coutour, maire adjoint chargé de l'urbanisme (PRG-Radicaux de gauche) à la mairie de Caen. Selon lui, ce projet « concrétise l'évidence des liens économiques qui doivent nous lier au Havre dans le cadre du projet Paris-Seine-Normandie » et, alors que Caen projette de créer un nouveau quartier sur la presqu'île industrialo-portuaire, « nous devons toujours concilier développement économique et développement urbain », insiste-t-il.

De son côté, Laurent Beauvais, président de Ports normands associés a « entamé des consultations ». Et, si le préfet a rejeté ce projet, lui souhaite néanmoins « poursuivre, avec le port du Havre, le partenariat engagé avec des opérateurs portuaires pour l'établissement d'une liaison maritime conteneurs ».

Il a ainsi demandé aux services de PNA de travailler en concertation avec la Chambre de commerce et d'industrie de Caen et l'Agglomération de Caen-la-Mer « pour proposer des solutions adaptées afin d'assurer le lancement de ce nouveau service dans les meilleurs délais ». L'hypothèse d'une installation à Blainville-sur-Orne, écartée dans un premier temps, serait aujourd'hui encore à l'étude...

« Les opérateurs privés et les chargeurs nous ont tous confirmé la nécessité de cet équipement. Nous avons donc décidé d'engager un nouveau processus de concertations et d'expertises pour que ce projet puisse se réaliser dans des délais satisfaisants », annonce-t-il. Pour Laurent Beauvais, il apparaît « absolument nécessaire de faire vivre ce projet de plate-forme conteneurs et de soutenir ainsi les 2 300 emplois portuaires » (Selon une étude commandée par PNA, le port de Caen représenterait 930 emplois directs, 1 270 emplois indirects et 100

emplois induits). « En période de crise, il est plus que jamais primordial de tout faire pour développer l'emploi. Ce projet doit créer de l'emploi et de l'activité économique sur un port qui se classe au 10e rang français », souligne le président de la Région Basse-Normandie.

• « **Impensable de ne pas donner une suite favorable à ce projet structurant** » selon la Fédération des clubs logistique de Basse-Normandie (FCLBN), « pour la filière logistique (*) et l'économie régionale toute entière ». « Avec 8 % de l'emploi régional, soit 28 000 emplois, nos sociétés représentent une capacité importante de développement pour lesquelles cet outil est indispensable », insiste la FCLBN. « La décision défavorable à son implantation sur le site de Mondeville et d'Hérouville Saint-Clair ne peut en aucun cas constituer un terme à ce projet », poursuit-elle, dans un communiqué. « Le port de Caen-Ouistreham est un outil au service des entreprises régionales. Il est essentiel qu'il devienne porteur d'une offre adaptée à la mondialisation des échanges pour laquelle la voie maritime est prédominante (95 % des flux internationaux transitent par voie maritime). En Basse-Normandie, la plupart des produits en import-export générant des flux internationaux sont conditionnés en conteneurs. Ils portent principalement sur les secteurs industriels majeurs en région : agro-alimentaire, automobile, pharmacie, équipements industriels... » Les acteurs économiques de la filière logistique considèrent que ce projet répond « à une nécessaire adaptation de l'infrastructure portuaire à différents enjeux régionaux et nationaux : Fixer les activités des chargeurs bas-normands (industrie, distribution, négoce...) par une offre de services différenciée répondant à l'évolution de l'organisation des schémas logistiques internationaux ; Créer un point de fixation de marchandises conteneurisées (inexistant actuellement en région) qui ouvre la possibilité d'activités logistiques complémentaires, génératrices de valeur ajoutée : empotage/dépotage, stockage, préparation, assemblage, distribution ; pérenniser et développer le trafic du port par la création d'une activité « conteneurs » en lien avec le grand port maritime du Havre (1er port conteneurs en France représentant 60% de l'activité conteneurs en France) ; Mettre en oeuvre une coopération interportuaire avec le grand port maritime du Havre dans une logique de complémentarité, de compétitivité technique et économique et contribuer à la construction d'une façade maritime normande performante dans le cadre du projet de développement de l'Axe Seine ». (*) La filière logistique de Basse-Normandie « LOGexpert » est une composante de la logistique en Normandie. Elle regroupe tous les métiers de la "supply-chain" : Prestations de transports, entreposage, conditionnement et autres services associés. Activités de logistique intégrée dans l'industrie, la distribution et le négoce.

Echanges sur le forum :

Politique locale : Caen
Modérateurs: modo, mbinet

Communiqué de presse d'Europe Écologie les Verts Caen

Le positionnement d'EELV Caen est surréaliste. Ou comment se couper de sa base, s'annihiler les votes d'une nouvelle génération locale qui veut s'ouvrir aux idées environnementales fortes. Aux projets ambitieux et à impact durable positif sur l'avenir de l'agglomération. Incohérence et grands écarts...

Je pense sérieusement que de nombreuses personnes viennent de commettre le suicide collectif le plus spectaculaire de l'année. Au lieu de se lancer dans la bataille pour imaginer une presqu'île du futur, avec un environnement direct privilégié (un putain d'énorme parc à Caen quoi, ho, réveillez- vous!!!), des projets éco-innovants, créer les lobbies pour résister aux projets de merde de gens sans scrupules qui vont vite pointer leur nez, on préfère s'enfoncer et on montre une rancœur autiste au lieu d'établir de bons diagnostics.

Ce qui semblait un mauvais chemin prend la direction d'une voie de garage. Si c'est ce qu'exige de vous Duron, alors vous n'avez pas besoin d'ennemis avec de tels amis. Il vous a mis un sacré gnou !

Réponse du collectif : SOS Calix n'entend pas subir les frustrations des porteurs du projet.

Ceux-ci doivent prendre leurs responsabilités !

Réactions incroyables de la part de quelques élus et de nombreux rédacteurs de réactions sur les divers sites d'information locale : le projet de terminal conteneurs quai de Calix a échoué du fait d'une poignée de riverains égoïstes animés par leur confort personnel et peu soucieux de l'intérêt général !

Rien que ça...Faut-il rappeler que la décision du préfet ne s'appuie que sur un seul avis : celui, défavorable, du rapport du commissaire enquêteur ? Un rapport indépendant, objectif, fruit d'une enquête publique et d'investigations sérieuses, rédigé par un professionnel indépendant et extérieur aux pressions. Un rapport qui pointe de façon indiscutable les manquements, problèmes, et approximations du projet. Qui met en évidence les nuisances sonores extrêmement importantes, la dangerosité du site, les infrastructures routières inadaptées...Qui explique objectivement, après une véritable enquête, que ce projet, malgré quelques intérêts, n'a pas sa place quai de Calix. Bref, un rapport aux conclusions accablantes sur le projet de terminal conteneur quai de Calix. Un MAUVAIS projet, qui fait l'objet d'un avis défavorable, chose rarissime dans ce domaine.

Or, au lieu de s'interroger sur la pertinence du projet qu'ils ont porté, sur la démarche utilisée... au lieu de se remettre en cause, d'assumer leur amateurisme, leurs erreurs, leurs approximations... nombre d'élus engagent une véritable chasse aux sorcières contre les riverains. Faut-il leur rappeler que le collectif SOS Calix n'est pas le rédacteur de ce rapport ? Qu'il n'est même pas cité dans celui-ci ?

Le collectif SOS Calix revendique son rôle déterminant dans l'information de la population et des élus. Il a su faire les investigations nécessaires pour rendre crédibles ses questionnements sur les nuisances, la dangerosité et le choix du site, les aspects économiques et environnementaux...

Chaque fois, il a pris soin de questionner le projet dans le souci de l'intérêt général, se gardant bien d'agir pour le « pré carré » des riverains. Son action ne saurait être dévoyée : elle n'a rien à voir avec une lutte de riverains égoïstes et irresponsables, soucieux de vivre dans leur transat, les doigts de pieds en éventail. Halte à la caricature et à la désinformation !

Les porteurs du projet, les élus de l'agglomération ou de la région, des conseils municipaux de Caen, Mondeville ou Colombelles auraient été bien inspirés en menant les mêmes investigations au lieu de croire PNA « sur parole »... Ils seraient beaucoup plus à l'aise aujourd'hui, et n'auraient pas à chercher de bouc-émissaires pour se justifier.

Ils devraient surtout valoriser l'implication citoyenne autour de ce projet !

Partisans ou opposants au projet, nous devons ensemble nous féliciter du bon fonctionnement de nos institutions démocratiques et républicaines. Que la procédure d'enquête publique permettant une médiation utile et nécessaire entre les différents lieux de pouvoir, ait permis de développer un véritable débat public. Il était en effet indispensable qu'un tel espace soit mis en place. Pour que les citoyens puissent participer au débat public mais aussi pour séparer le temps de l'action de celui de la réflexion. Pour se donner véritablement les moyens de prendre les décisions les plus conformes au bien commun. Pour se faire entendre sur la place publique, il ne suffit pas de crier ; encore faut-il argumenter. Et c'est dans cette démarche que le collectif SOS Calix s'est inscrit. Sans sensationnalisme, sans égoïsme, et en toute objectivité. Si la presse a relayé son action ce n'est pas pour augmenter ses ventes ou par goût du sensationnel, Si de nombreux élus ont rejoint les positions du collectif, ce n'est par opportunisme ou calcul politique, mais bien parce que celui-ci a su user des armes de la raison. Le collectif SOS Calix a offert un véritable exemple de maturité citoyenne. Il espère que la démarche citoyenne, objective et apolitique qu'il a su mettre en place saura trouver des prolongements en ce qui concerne les futures prises de décisions locales et les grands projets d'aménagement de l'agglomération.

Dernière édition par [Landry](#) le Jeu Jan 26, 2012 5:01 pm, édité 1 fois.

[Lire la suite du forum ici](#)

Source : Paris Normandie.



TRANSPORTS. Le projet de liaison à conteneurs entre Caen et le port du Havre est retoqué par le préfet du Calvados.

Entre 400 à 600 conteneurs étaient prévus par la navette

Le communiqué tient en quelques lignes. Le préfet de Basse-Normandie, Pierre Lallement, indique, suivant ainsi l'avis du commissaire enquêteur, « qu'il ne donnera pas de suite à la demande du syndicat mixte régional des ports de Caen, Ouistreham et Cherbourg (Ports Normands Associés, PNA) et qu'il n'autorisera pas la réalisation de la plate-forme ».

« Occasion manquée »

Cette décision, si elle est prise sur l'autre rive de l'estuaire, touche directement Le Havre. En effet, elle concerne le projet de navettes à conteneurs entre Caen et le port du Havre. Pour fonctionner, cette navette doit pouvoir disposer d'une plate-forme de manutention, près de Caen. C'est ce qui était prévu sur les communes de Hérouville-Saint-Clair et de Mondeville. Or, les riverains du canal de Caen et les élus de Hérouville-Saint-Clair se sont mobilisés contre la construction de cette plate-forme. Après l'enquête publique, fin 2011, le commissaire enquêteur a donc rendu un avis « défavorable ». Et, comme c'est souvent le cas dans ce type de procédure, le préfet a suivi.

Si la décision n'annule pas définitivement le projet, pourtant déclaré « d'intérêt général » par le président PS de la Région Basse-Normandie, Laurent Beauvais, également président de PNA, elle lui donne un très sérieux coup de frein. « C'est une belle occasion manquée dans nos tentatives de nous arrimer à l'Axe Seine, avec nos partenaires havrais », déclarait hier le maire PS de Caen, Philippe Duron, chez nos confrères de Ouest-France.

21 000 camions en moins

Gérée par plusieurs partenaires, dont le groupe havrais Sogestran-CFT mais aussi Logiseine, la navette devait permettre de transporter dès cette année entre 400 et 600 conteneurs par semaine. Soit l'équivalent de 21 000 camions en moins sur les routes entre Caen et Le Havre. Face à la décision du préfet de Basse-Normandie, les dirigeants de Ports Normands Associés ont prévu une réunion dans l'urgence pour décider de la suite à donner au projet. De son côté, le Grand Port Maritime du Havre se montre prudent. « Nous travaillons sur plusieurs projets pour massifier les trafics et favoriser la multimodalité. Celui-ci en est un », souligne la direction du GPMH.

ST. S.



Après l'abandon du projet de plate-forme pour conteneurs, les élus écologistes montent au créneau. « Ce projet économisait 2 000 tonnes de CO₂ », rappellent-ils.

• Le projet.

(Lire [nos articles](#) : les conclusions accablantes du commissaire enquêteur, les réactions des élus...) Le syndicat mixte régional des ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, Ports normands associés (PNA), propriétaire des ports de Caen et de Cherbourg (et présidé par le président PS du Conseil régional de Basse-Normandie, Laurent Beauvais) projetait d'aménager une plate-forme pour conteneurs sous le viaduc de Calix, sur le territoire des communes de Mondeville et Hérouville Saint-Clair.

Elle devait s'étendre sur 10 hectares. Des navires transportant chacun 200 conteneurs devaient venir du Havre. Ces conteneurs auraient ensuite été chargés dans des camions à destination de l'agglomération caennaise et du grand Ouest. Le rythme prévu était de trois navettes fluvio-maritimes par semaine, pour une capacité de l'ordre de 30 000 conteneurs par an.

Une enquête publique s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre. Le commissaire enquêteur vient d'émettre un avis défavorable au projet, estimant que « s'il apparaît pertinent au plan du développement économique », il lui « semble difficilement acceptable à l'égard de l'environnement urbain et humain, sur le court, moyen et long terme ». Le préfet « ne donnera pas suite » au projet... Polémique.

• Les élus écologistes montent au créneau.

Les élus écologistes rappellent, dans un communiqué, ce mercredi, l'ampleur « des défis climatiques et énergétiques » et invitent chacun « à la responsabilité globale ». Le groupe des élus d'Europe *Écologie Les Verts* à la Région souligne que cette plate-forme avait pour objectif de favoriser l'acheminement par voie maritime de conteneurs en provenance du port du Havre et à destination, ou en provenance, de l'agglomération caennaise. Avec trois navettes hebdomadaires, « ce projet devait permettre un report modal (de la route vers le transport maritime) de l'ordre de 500 camions par semaine » entre Le Havre et l'agglomération caennaise, « soit 3,5 millions de kilomètres économisés, l'équivalent de 2 000 tonnes de CO₂ et 700 tonnes d'équivalent pétrole », calculent-ils. Le fait d'abandonner aujourd'hui ce projet « étonne » Mickaël Marie, le président du groupe *Europe Écologie Les Verts* au Conseil régional : « On autorise la construction d'autoroutes, de centrales nucléaires, de terminaux charbonniers, de lignes très haute tension (THT). Bref, tout ce qui détruit notre environnement, sans même créer un seul emploi, reçoit le soutien de l'État, même contre la mobilisation des citoyens. Et là, on a un projet favorable pour l'environnement (moins de camions sur les routes) et pour l'emploi, mais l'État dit "on ne le fera pas" ».

« Décourageant »

Ce « deux poids deux mesures » est assez « décourageant », regrette Mickaël Marie. Par ailleurs membre du Comité syndical de Ports normands associés, il estime que « ce projet était un bon projet, concret et réaliste. Enfin, on passait des promesses aux actes. Il y avait des améliorations à apporter ? Sans doute. Mais rien qui ne justifiait de l'abandonner purement et simplement ».

« Face aux enjeux colossaux du climat et de l'énergie, une telle irresponsabilité est franchement inacceptable ».

», selon lui. Rudy L'Orphelin, maire-adjoint de Caen et président du groupe *Europe Écologie Les Verts* au conseil municipal de Caen, ne cache pas, lui aussi, « son amertume » :

« Je m'inquiète d'abord pour l'avenir du port de Caen-Ouistreham. Il faut que notre agglomération apprenne à accepter des activités industrielles, surtout lorsqu'elles sont bénéfiques pour l'environnement. Ce n'est pas raisonnable d'imaginer un modèle économique construit uniquement sur les activités portuaires de plaisance », insiste-t-il.

« La défense de l'environnement, c'est aussi faire que les hommes sachent répondre aux défis qui menacent la planète »

« Tout le monde est d'accord pour dire " Il faut relocaliser les échanges économiques". Mais, si on refuse toute activité, comment y parvenir ? Ceux qui se sont opposés au projet pensent-ils que l'activité du port pourra se résumer à l'implantation de marinas, dans des zones qui ne sont de toute façon pas urbanisables ? »

L'élu écologiste enchaîne : « Je m'oppose tout à fait à la logique défendue dans l'avis du commissaire enquêteur, qui confond la protection de l'environnement avec la seule préservation du cadre de vie immédiat. La défense de l'environnement, ce n'est pas le refus des activités humaines !

La défense de l'environnement c'est aussi faire que les hommes sachent répondre aux défis qui menacent la planète : le changement climatique, la raréfaction pétrolière, les pollutions générées par le trafic routier... Ce projet y répondait, il diminuait de 15% le trafic des camions entre Le Havre et Caen et économisait 2.000 tonnes de CO2. Renoncer à un projet de ce genre est totalement anti-écologique », conclut-il.

• La réaction de Philippe Duron, le député-maire PS de Caen... sur Twitter

« Si le député-maire de Caen avait travaillé sérieusement ce dossier, il se serait aperçu, comme le préfet, les services de l'État et les riverains, que la localisation de la plate-forme était inappropriée. Il aurait aussi compris que l'incidence de ce projet sur l'environnement était catastrophique, qu'il posait des problèmes de sécurité et que la pertinence économique n'était pas démontrée », taclait Philippe Lailler, le président du MoDem dans le Calvados, dans un communiqué, hier.

La réponse de Philippe Duron... sur Twitter, aujourd'hui :

• Ce que vous en pensez, sur Côté Caen.fr Pour **Eddie**, « C'est pratique un préfet ! Cela nous fait l'économie d'un maire, d'un conseiller général, d'un conseiller régional etc.. Puisque c'est sa majesté qui décide pour tout... ». Pour **Vincent**, « C'est encore une activité économique en moins pour la région ! Chômeurs et retraités : voici l'avenir de la région ! Je ne comprends pas les gens qui s'installent près d'une zone portuaire et qui protestent le jour où l'activité reprend... », s'étonne-t-il. Pour **Hergé**, il s'agissait « d'une activité économique créant 15 emplois alors qu'il y a un second projet d'éco-quartier d'habitations mais également d'éco-quartier industriel, qui, lui, créerait des centaines d'emplois dans la zone ». (...)

Henri, lui, rappelle que le collectif *SOS Calix* « ne s'est pas opposé au projet de terminal en soit. Il s'est battu contre sa localisation ». De son côté, **Michel** déplore que « nous continuons à faire rouler par centaines des poids lourds chargés de conteneurs entre Le Havre et Caen avec tout ce qui en découle... ». Pour lui, « il est bien dommage que la chance d'avoir une activité sur cette zone avec des emplois divers : remorquage, lamaneurs, grutiers etc... n'ait pas été suivie ».

Zed explique, lui, « qu'une étude a montré que ce projet n'aurait rien apporté sur le plan économique ». « Quant à l'installation de ces gens aux abords d'un port, nous ne pouvons pas nous permettre d'en juger, nous ne connaissons pas les raisons de leur résidence en ce lieu. En outre, il aurait sûrement été possible d'aménager ce terminal de conteneurs dans un endroit qui aurait convenu à tout le monde, sans provoquer de nuisances pour les riverains (entre autres) »... **Julien**, lui, se dit « écoeuré » : « C'est un gâchis, un projet qui économisait du gaz à effet de serre (et pas qu'un peu) et qui limitait le trafic des camions de 15% ». Selon lui, ce projet a été refusé « parce que des riverains n'acceptent pas que le port, qui était là avant eux, ne retrouve un peu de forme économique »

Il a réagi

c'est à se demander si la noblesse locale qui parle, est intelligente. Deux solutions: 1)elle nous prend vraiment pour un tiers état de basse cour 2) et c'est encore plus grave, elle est tellement inféodée au roi local que sont discourt n'ai même plus le sien. Comment une plateforme déplacée de 4 km en aval de Calix ne ferait elle plus économiser 2000 tonnes de CO2 ? ? JUJU ne soit pas écoeuré voyons, tu vois, quai de Blainville ça

marcherai beaucoup mieux et en plus, tu rejetterais moins de CO2 dans l'air normand à attendre dans les bouchons du BP de la royauté locale à cause des camions quittant le quai de Calix. Mon petit Rudy je t'aime bien, mais l'avenir du port de Caen Ouistreham ne tiendrait qu'à 4 km!! C'est la distance entre Calix et Blainville! A Blainville ce terminal serait une catastrophe pour le port! ! d'après toi wahou!! Décidément choisis mieux tes mots ou réfléchis....d'ailleurs le compte Françoise De Blainville attend ses conteneurs pour toucher Taille et dîme. et puis toi, Mickael, prends de la hauteur et sort la tête du trou d'autruche dans lequel tes nobles compagnons ont la fâcheuse manie de la mettre. Le projet n'est pas abandonné, il doit être déplacé.

Enfin! ! ! c'est un plaisir et c'est d'une facilité extrême de démontrer que finalement, toute cette noblesse féodale pense et parle encore comme à l'époque sous entendue dans mon texte 1) pour ne pas contrarier le roi 2) pour garder son pouvoir de privilégié payé sur les deniers du tiers état....

Source : [site d'Hérouville St Clair](#)



Victoire pour les habitants d'Hérouville Saint-Clair !

PROJET PORTS NORMANDS ASSOCIES



Il n'y aura pas de plateforme conteneurs quai de Calix. Didier LALLEMENT, Préfet de la région de Basse-Normandie, Préfet du Calvados, a pris acte ce matin "de l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur sur la demande d'autorisation pour l'aménagement d'une plateforme pour conteneurs au quai de Calix sur les communes de Mondeville et d'Hérouville Saint-Clair, à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 novembre au 16 décembre 2011".



« Chômage au Havre les raisons des mauvais chiffres - Grève à Anvers de dimanche soir 29 janvier au »

Le préfet de Basse Normandie met un coup de frein à la navette Caen-Le Havre

Par Marc Migraine le mardi 24 janvier 2012, 22:04 - [Port et économie](#) - [Lien permanent](#)

 [Dessertes du port du Havre](#)  [Port du Havre](#)

En effet le Préfet de Basse-Normandie, dans un communiqué de presse (voir document joint), déclare **"qu'il n'autorisera pas la réalisation de la plate-forme pour containers au quai de calix sur les communes de Mondeville et d'Hérouville-Saint-Clair"**.

La préfecture s'appuie sur l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur.....Je ne peux pas croire que la politique portuaire et industrielle de la France est, au final, décidé par un commissaire enquêteur chargé de recueillir l'avis des riverains !

J'espère que cette décision n'est pas définitive.

Pour plus de détails sur la navette Caen-Le Havre je vous invite à lire mon billet du samedi 11 juin 2011 [en cliquant ici](#).





Caen-Ouistreham : la construction du terminal à conteneurs interdite

En annonçant le 24 janvier qu'il n'autoriserait pas la réalisation d'une plate-forme pour conteneurs sous le viaduc de Calix, le préfet de Basse-Normandie a donné un coup d'arrêt brutal au projet de navettes conteneurisées entre Caen et Le Havre.

Pour prendre sa décision d'interdire la construction d'un terminal à conteneurs dans le port de Caen, le préfet de Basse-Normandie Didier Lallement s'est appuyé sur le rapport défavorable rendu à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 14 au 16 décembre derniers. Durant cette période, des riverains de Mondeville et Hérouville-Saint-Clair, réunis sous la bannière d'un collectif baptisé SOS Calix, avaient manifesté à plusieurs reprises sur le site retenu pour aménager dès cette année le futur terminal. L'une des communes s'était même exprimée défavorablement au projet en conseil municipal. Parmi les principaux arguments déployés par les opposants, on pouvait retenir la proximité avec un futur écoquartier mais surtout la crainte de nuisances (sonores, visuelles) et les risques liés à l'éventuel transfert de matières dangereuses. Le 13 janvier, Laurent Beauvais, président du conseil régional et de Ports normands associés (PNA), le syndicat mixte porteur du projet, était monté au créneau démontant point par point l'argumentaire du collectif. «Un port de commerce sans conteneurisation est un port mort», avait-il alors déclaré. Après l'annonce du préfet, l'élu a décidé de réunir d'urgence le bureau de PNA, élargi à la CCIT de Caen, concessionnaire du port, et à la communauté d'agglomération Caen-la-Mer.

CFT et Logiseine le bec dans l'eau

Porté depuis deux ans par PNA dans le cadre d'une coopération instaurée avec le grand port maritime du Havre (GPMH), ce projet avait suscité très vite l'intérêt des opérateurs de deux rives de l'estuaire de la Seine. Après consultation, ceux-ci avaient d'ailleurs été retenus par le syndicat mixte dès l'été dernier. L'armement choisi était la CFT (Compagnie fluviale de transports, groupe Sogestran), la commercialisation du service et le transit devaient être assurés par Logiseine (TN/CFT) et l'exploitation du terminal devait être confiée au duo composé de Sogemar (Sofrino- Sogena) et de la CCIT. Vincent Rogé Jeudi 26 Janvier 2012

Source : PNA.



Communiqué de presse du 26 janvier 2012

Suite à l'avis du Commissaire Enquêteur et à l'annonce du Préfet de Région de ne pas donner suite à l'implantation de la plate-forme conteneurs sur le site de Mondeville et Hérouville- Saint-Clair, Laurent BEAUVAIS, Président de Ports Normands Associés a réuni le bureau de PNA et entamé des consultations.

A l'issue de ces démarches, il a :

- confirmé sa volonté de poursuivre, avec le port du Havre, le partenariat engagé avec des opérateurs portuaires pour l'établissement d'une liaison maritime conteneurs.
- demandé aux services de PNA de travailler en concertation avec la CCI de Caen et l'agglomération de Caen la Mer pour proposer des solutions adaptées afin d'assurer le lancement de ce nouveau service dans les meilleurs délais.

Il apparaît, en effet, absolument nécessaire de faire vivre ce projet de plate-forme conteneurs et de soutenir ainsi les 2 300 emplois portuaires*. En période de crise, il est plus que jamais primordial de tout faire pour développer l'emploi. Ce projet doit créer de l'emploi et de l'activité économique sur un port qui se classe au 10ème rang français (3ème rang hors grands ports maritimes).

« Les opérateurs privés et les chargeurs nous ont tous reconfirmé aujourd'hui la nécessité de cet équipement. Nous avons donc décidé d'engager un nouveau processus de concertation et d'expertises pour que ce projet puisse se réaliser dans des délais satisfaisants. Plus que jamais nous restons tous mobilisés au service de la population, de l'activité économique et de l'emploi en Basse-Normandie » a déclaré Laurent Beauvais.

* Etude PNA – Université de Caen Basse-Normandie de 2009 :

930 emplois directs

1 270 emplois indirects

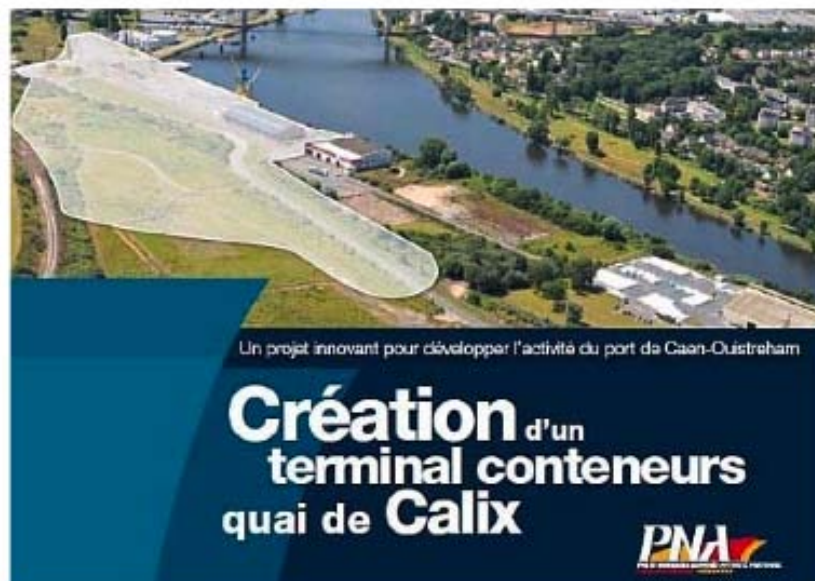
100 emplois induits

Contacts presse : Ports Normands Associés : 02.31.53.34.61

Jean-Pierre TOSTAIN- Jérôme CHAUVET

Terminal conteneurs : bientôt un autre projet ?

Par Pierre-Marie Puaud



Ports Normands Associés envisageait l'aménagement d'un terminal conteneurs sur le port de Caen.

PNA / France 3 Basse-Normandie Dans un communiqué, Ports-Normands-Associés (PNA) souhaite toujours lancer ce service "dans les meilleurs délais".

Le 24 janvier, le préfet de région a pourtant décidé "de ne pas donner suite à la demande" de Ports- Normands Associés, prenant acte de l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur (lire l'article : [le projet de plate-forme containers retoqué](#)). Mais l'autorité portuaire ne s'avoue manifestement pas vaincue.

Dans un communiqué (à lire sur [le site internet de PNA](#)), le président du syndicat Mixte confirme "sa volonté de poursuivre, avec le port du Havre le partenariat engagé (...) pour l'établissement d'une liaison maritime conteneurs". Après avoir réuni en urgence le bureau de Ports-Normands-Associés, Laurent Beauvais annonce avoir "demandé aux services de PNA de travailler en concertation avec la CCI de Caen et l'agglomération de Caen la Mer pour proposer des solution adaptées" afin que cette navette puisse voir le jour "dans des délais satisfaisants".

Où créer une nouvelle plate-forme ?

Le projet auquel le Préfet n'a pas donné suite, prévoyait d'aménager un terminal de 10 hectares au pied du viaduc de Calix, à proximité du terminal pétrolier. Le port de Caen Ouistreham entendait capter une partie des conteneurs débarqués au Havre en créant une navette. Dans un premier temps, il était envisagé une liaison hebdomadaire, permettant de débarquer 200 boîtes sur le quai de Calix.

L'hypothèse d'une installation à Blainville sur Orne, écartée dans un premier temps pour une question de coût, est peut-être relancée. En revanche, la possibilité de développer l'activité portuaire à proximité de Caen paraît quelque peu compromise. Sur son blog, le [Collectif SOS Calix](#) estime que l'abandon du projet par le Préfet "ouvre des perspectives pour un développement intelligent de la presqu'île et des rives du canal".

Le rapport du commissaire-enquêteur est il est vrai accablant: "L'activité d'une plate-forme pour conteneur, reste (...) difficilement compatible avec la proximité d'une importante zone d'habitat" écrit-il, évoquant "des bruits de crête, bruits de choc, résonnance, déchaînement des conteneurs".

Or, souligne Patrick Opezzo, les élus ont privilégié "le développement de l'urbanisation résidentielle". Implacable, le commissaire-enquêteur ajoute : "**l'urbanisation qui s'est développée ces dernières années tout le long de la rive ouest du canal entre Caen et la mer n'a qu'insuffisamment tenu compte (...) du potentiel de développement portuaire**".

Liberte 26/11/2012

Liaison maritime Caen-Le Havre : naufrage d'un projet

Suivant l'avis défavorable de l'enquête publique, le préfet a dit non au projet de plateforme de conteneurs sur le port de Caen, porté par Port Normands Associés.

Laurent Beauvais, président des Ports Normands Associés, "prend acte de l'avis défavorable du commissaire enquêteur", concernant l'aménagement d'une plateforme pour conteneurs dans le port de Caen, au niveau du quai de Calix. Avis défavorable confirmé par le préfet qui indique via un communiqué de presse "qu'il n'autorisera pas la réalisation de cette plateforme." Pour l'PNA, porteur du projet, cette décision pose "plus que jamais la question de l'avenir portuaire de ce secteur."

Ce projet de liaison maritime entre Caen et le Havre, lancé en 2012 prévoyait l'acheminement de 30.000 conteneurs par an, usqu'à Caen. A titre de comparaison, 2 millions de conteneurs transitent chaque année au Havre. L'objectif de cette plateforme était de développer l'activité économique du port de Caen, et de transférer une partie du trafic des conteneurs de la route (50.000 par an entre Caen et le Havre), sur l'eau.

Incompatible avec l'habitat

Selon l'enquêteur, une telle activité serait "difficilement compatible avec la proximité d'une importante zone d'habitat. Une opposition entre ville et activité nuisantes qui ne pourra que s'aggraver", conclut-il. Sachant que les perspectives de développement tablent sur 80.000 conteneurs par an.

Outre les nuisances causées pour les riverains par la manutention, le déchargement des conteneurs, les manœuvres des bateaux etc., ce trafic risque d'enfermer la circulation notamment sur la péri-

phérie de Caen, déjà encombrée aux heures de pointe, toujours selon l'enquête publique. Le développement de la zone industrielle portuaire ne peut "qu'aggraver ces dysfonctionnements en l'absence de solutions alternatives fiables de type contournement élargi."

Des conteneurs à Blainville ou Ranville ?

Depuis quelques semaines SOS Calix, comité de riverains hémouviillais habitant sur l'autre rive, juste en face du quai de Calix, s'est fermement opposé au projet, pointant les nuisances occasionnées. Rodolphe Thomas, maire d'Hémouville, lui aussi opposait avec force à ce trafic fluvial qui aurait stoppé net son projet d'éco-quartier. "Afin que les villes de Nantes ou Bordeaux se sont tournées vers leur fleuve pour développer l'habitat, à l'heure où on planche sur le projet de la presqu'île à Caen, cette plateforme n'était pas cohérente !" pointe le maire d'Hémouville Saint-Clair qui souligne que ce projet aura tout en place à queques centaines de mètres en aval du canal, à Blainville-sur-Orne. Un pont également notifié par l'enquêteur, qui recommande, en cas de poursuite du projet, "d'étudier de manière détaillée, les deux autres sites, respectivement de Blainville et Ranville, qui bénéficient d'équipements portuaires."

Pendant que Paris, Rouen, et Le Havre annoncent conjointement la naissance d'un ensemble portuaire majeur en Europe, à dimèts en international, le projet de Caen coale.

Emilie CHAUSSEPIED



Hémouville-Saint-Clair

Les membres du collectif SOS Calix sont soulagés

Le collectif SOS Calix, qui a lutté durant de nombreuses semaines contre l'implantation d'une plateforme de conteneurs dans le bassin de Calix, a organisé un pot citoyen au Mille Club d'Hémouville vendredi soir.



Membres du collectif, habitants, maire de la ville et sympathisants ont alors pu soulager le mardi dernier, jour du « verdict ». En effet, Didier Lallement, préfet de Région, a prononcé un avis défavorable envers ce projet.

Le résultat du commissaire enquêteur sur le projet d'aménagement de la plateforme a soulevé trop de points noirs.

D.F. Dim 29/11/2012

Le préfet a dit non. Aucun conteneur ne pourra être acheminé depuis le Havre par le canal de Caen la mer.

NCL25

Caen et agglomération

O.F 30 11 2012

Hérouville-Saint-Clair

SOS Calix a célébré sa victoire solidaire contre la plateforme

Le verdict est tombé mardi 24 janvier : Didier Lallement, préfet de région, n'a pas autorisé le projet de plate-forme conteneurs de Calix. Vendredi, à la salle du Mille-club, le collectif SOS Calix a réuni cinquante personnes pour un pot citoyen organisé afin de célébrer l'événement. Cette association luttait depuis plusieurs semaines pour se faire entendre.

L'alerte

Philippe Lory, porte-parole du collectif, raconte avec émotion les prémices de son combat. Le 17 novembre, sa femme se rend à une réunion sur le cadre de vie des riverains et la fermeture des accès automobiles du chemin de halage.

Le projet de plateforme conteneurs est alors abordé et « **pour le coup, la fermeture du chemin est passée au second plan** ». Après un détour



Karine Lévêque, à droite, est accompagnée par deux sympathisantes du projet.

par la mairie, les craintes du couple se confirment mais la contre-offensive s'opère rapidement. Un travail est mis en œuvre et « **l'aventure humaine est lancée** ».

Réunion, recherches, création d'un blog... De l'organisation naît la médiation. L'annonce de l'avis défavorable de la mairie d'Hérouville accélère le développement du collectif !

La victoire

Karine Lévêque, riveraine, habite une maison paisible sur les rives du canal. Sa quiétude aurait été bouleversée par ce projet. Impossible pour elle d'imaginer un tel chambardement visuel et auditif. C'est par de petits panneaux d'informations que s'est profilé le projet de plateforme à ses yeux.

L'explication et la confirmation de ses craintes arrivent grâce à une voisine. Puis, elle entend parler de SOS Calix, de la mise en place de la pétition et des informations et actions menées contre ce projet. Karine avoue ne pas avoir été un membre actif du collectif mais elle a tout de même participé à la manifestation tenue devant la préfecture. Avant de recevoir, le mardi 24 janvier à 12 h 16, un SMS libérateur envoyé par une voisine : « **Nous avons gagné** ».

La filière logistique défend la plateforme conteneurs

Le préfet du Calvados a dit non, la semaine dernière, au projet de plateforme conteneurs dans le port de Caen. Une plateforme nécessaire au lancement d'une liaison Le Havre-Caen. La Fédération des clubs logistiques réagit à cette annonce : « **Il est impensable de ne pas donner une suite favorable à ce projet structurant pour la filière logistique et l'économie régionale. Avec 8 % de l'emploi régional soit 28 000 salariés, nos sociétés représentent une**

capacité importante de développement. » Pour les responsables de la filière, ce projet répond à plusieurs attentes : « **Fixer les activités des chargeurs bas-normands ; créer un point de fixation de marchandises conteneurisées inexistant actuellement en région ; pérenniser et développer le trafic du port de Caen ; contribuer à la construction d'une façade maritime normande performante dans le cadre du projet Axe Seine** ».

OF 31/01/2012

Laurent Beauvais tacle le Calvados et Sarkozy

Le président PS de la Région n'a pas apprécié les attaques du Président de la République contre les collectivités. Dans son viseur également, le président du conseil général du Calvados.

Nicolas Sarkozy et Jean-Léonce Dupont (Nouveau Centre), vice-président du Sénat et président du conseil général du Calvados ont été, hier, les cibles des attaques de Laurent Beauvais, président PS de la Région. Au moment où il présentait le programme de la session du conseil régional de jeudi. Une session sans décision majeure à l'ordre du jour mais qui promet d'être chaude sur le plan politique.

« Nous ne sommes pas des gaspilleurs »

Le président de Région était devant la télé dimanche soir pour suivre l'intervention du chef de l'État. Il n'a pas du tout apprécié l'idée de Nicolas Sarkozy de conditionner les dotations de l'État à la maîtrise des budgets locaux.

« Les propos du Président m'ont beaucoup choqué. L'endettement des collectivités représente seulement 7 à 8 % de celui de l'État. En revanche, elles participent pour 10 à 75 % de l'investissement public. Quand la Basse-Normandie construit la fac de médecine, un lycée à 150 millions, un centre des apprentis du bâtiment, elle participe à l'économie



Laurent Beauvais.

régionale. Comment Nicolas Sarkozy peut-il nous donner des leçons en nous traitant de gaspilleurs ? » Laurent Beauvais enchaîne : « L'État tue la croissance. Nicolas Sarkozy veut faire la même chose avec les régions et les entraîner dans sa chute ».

Jean-Léonce Dupont, président du conseil général du Calvados, est l'autre cible du président de Région. Notamment pour les dossiers économiques.



Jean-Léonce Dupont.

« Quand je vais défendre les emplois chez McBride à Moyaux ou Schering Plough à Hérouville, je me sens parfois un peu seul. Je n'ai pas vu le Calvados se mobiliser sur ces questions comme il l'a bien fait pour Honeywell à Condé-sur-Noireau. »

La Région attend aussi le Calvados sur la plateforme des conteneurs dans le port de Caen. Projet refusé par le préfet la semaine dernière. « Je

n'ai pas entendu le conseil général pendant l'étude du dossier et après, s'interroge Laurent Beauvais. Le Calvados est partenaire dans le développement des ports. Il ne peut pas laisser un blanc dans sa politique portuaire. »

« Quelle est la stratégie du Calvados ? »

Dernière interrogation : les transports à Caen. « Le Calvados veut quitter Viacités, le syndicat des transports de l'agglomération. Une décision de pure tactique politicienne. Comment le département peut-il se retirer des transports dans la capitale régionale ? »

Laurent Beauvais est dubitatif : « Il y a un problème avec le Calvados alors que nous travaillons bien avec l'Orne et la Manche. Je ne comprends pas sa stratégie. »

Il pourra interroger directement Jean-Léonce Dupont. Une rencontre entre les deux présidents est programmée prochainement.

Jean-Christophe LALAY.

Espoir de relance du trafic portuaire

Les sept grands ports maritimes bouclent une année 2011 en demi-teinte. Mais ils ont de bonnes raisons de croire en des jours meilleurs.

Comme pour la réforme portuaire de 1992, les conflits qui ont émaillé celle mise en place en 2011 ont mis à mal le trafic dans les Grands ports maritimes, (ex-ports autonomes). Après des années de disette, la reprise semble cependant au rendez-vous.

« **Le dernier semestre, et particulièrement le dernier trimestre 2011, voit une reprise des échanges** », notre Geoffroy Caude, délégué général de l'Union française portuaire. La politique commerciale active menée depuis quelques mois commence à porter ses fruits. Ainsi au Havre, on annonce « **un gain de productivité de 15 %** » des services portuaires.

Les mouvements sociaux n'ont pas été les seuls à faire souffrir les places portuaires. Le marché des hydrocarbures, en pleine crise du raffinage, plombe leurs comptes. À l'exception de Dunkerque qui affiche une insolente progression globale. C'est le seul port à enregistrer un résultat positif à deux chiffres alors que les autres piétinent.

Au total, les sept grands ports ont traité 276 millions de tonnes, soit 1 % de plus que l'an dernier. C'est mieux, mais l'étiage est bien bas et la marge

Bilan des sept grands ports maritimes en 2011 En millions de tonnes



de manœuvre très grande pour atteindre le niveau des grands ports européens. À lui seul, Rotterdam enregistre autour de 430 millions de tonnes tandis que Singapour, premier mondial, en totalise 530 (+ 5,4 %).

« **Les raisons objectives d'espérer un redémarrage sont réelles** », estime Geoffroy Caude. Le regroupement HaRoPa (Le Havre, Rouen, Paris) se veut un signal fort à destination des chargeurs et des

armements. La mise en service de l'extension du terminal conteneurs de Marseille-Fos, le développement des trafics fluviaux en Normandie et en Provence, du ferroviaire depuis la mise en place d'un OFP (Opérateur ferroviaire de proximité) à La Rochelle (+ 54 %) sont autant de raisons de croire à un redressement général.

Jean-Pierre BUISSON.